



# ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR DES AND, FNE ET DES PARTIES PRENANTES GOUVERNEMENTALES SUR LES CRITERES D'ELIGIBILITE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA THEORIE DU CHANGEMENT DES PROPOSITIONS DE PROJET DU FVC

Organisé par le Fonds National de l'Eau (FNE) et le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL)

Par  
Mr OUMAR BARKAI MAIDEMI

Spécialiste en sauvegarde environnementale  
Consultant

Email: [barkai.oumar@gmail.com](mailto:barkai.oumar@gmail.com)

# **PLAN DE L'EXPOSE**

## **INTRODUCTION**

- 1. RAPPEL SUR LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)**
- 2. LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FVC**
- 3. LES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT TRANSVERSALES**
- 4. TAILLE DES PROJETS/PROGRAMMES DU FVC**
- 5. LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUMIS AUX FINANCEMENTS DU FVC**
- 6. PROCESSUS DE REQUÊTE DE FINANCEMENT DU FVC**
- 7. EXEMPLES DE PROJETS/ACTIVITES EN FONCTION DES RISQUES POTENTIELS**

# INTRODUCTION

L'une des forces du Fonds Vert pour le Climat est la possibilité pour les pays en développement d'accéder directement à ses ressources financières par le biais d'entités nationales accréditées, ce qui signifie que le financement climatique peut être acheminé directement vers le pays.

La modalité d'accès direct est conçue pour aider les pays en développement à s'approprier le financement du changement climatique et à mieux l'intégrer à leurs plans d'action nationaux pour le climat.

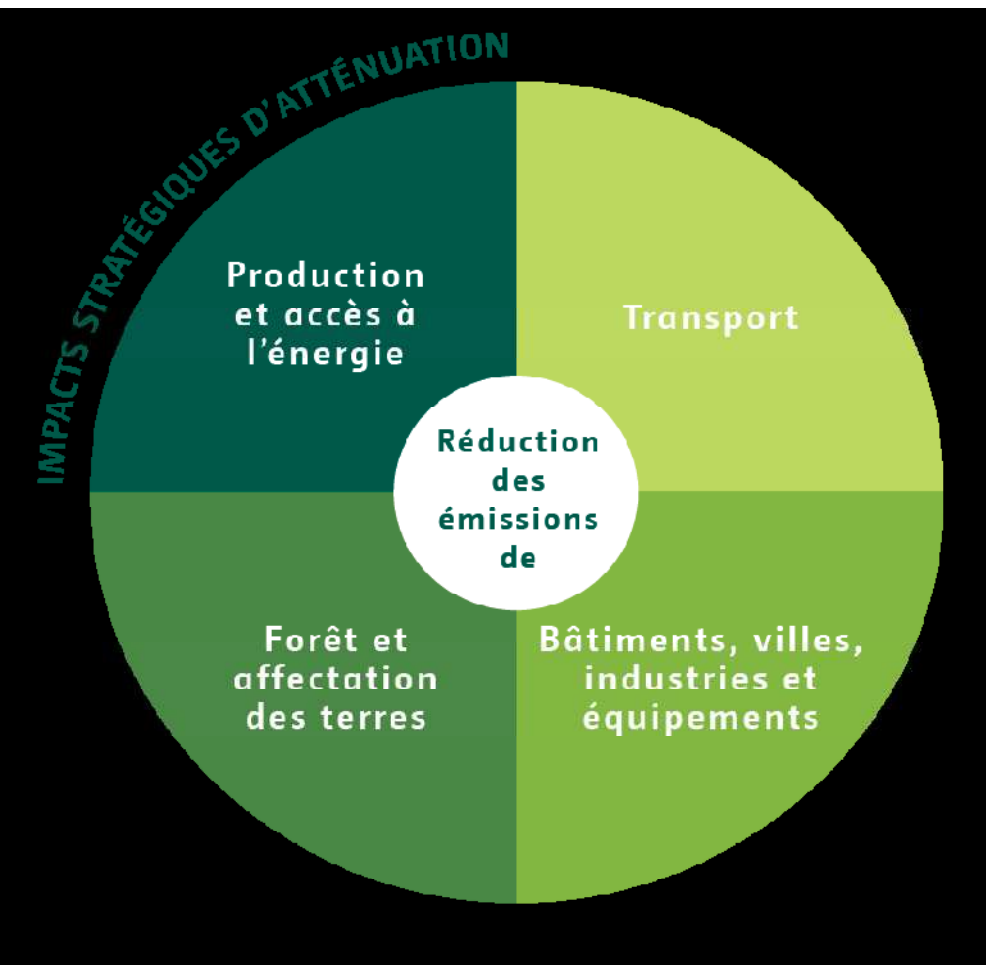
## **1. RAPPEL SUR LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)**

Le Fonds Vert pour le Climat est le principal mécanisme financier multilatéral de la CCNUCC destiné à soutenir les mesures en faveur du climat dans les pays en développement. Opérationnel depuis 2015, c'est une institution juridiquement indépendante hébergée par la Corée du Sud, dotée d'un secrétariat et d'un conseil d'administration comprenant 24 membres (nombre égale de pays développés et de pays en développement).

Le FVC aide les pays en développement à limiter ou à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter au changement climatique, en tenant compte des besoins des pays qui sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique.

L'objectif de toutes les activités du FVC est d'aider les pays en développement à limiter ou à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux impacts du changement climatique.

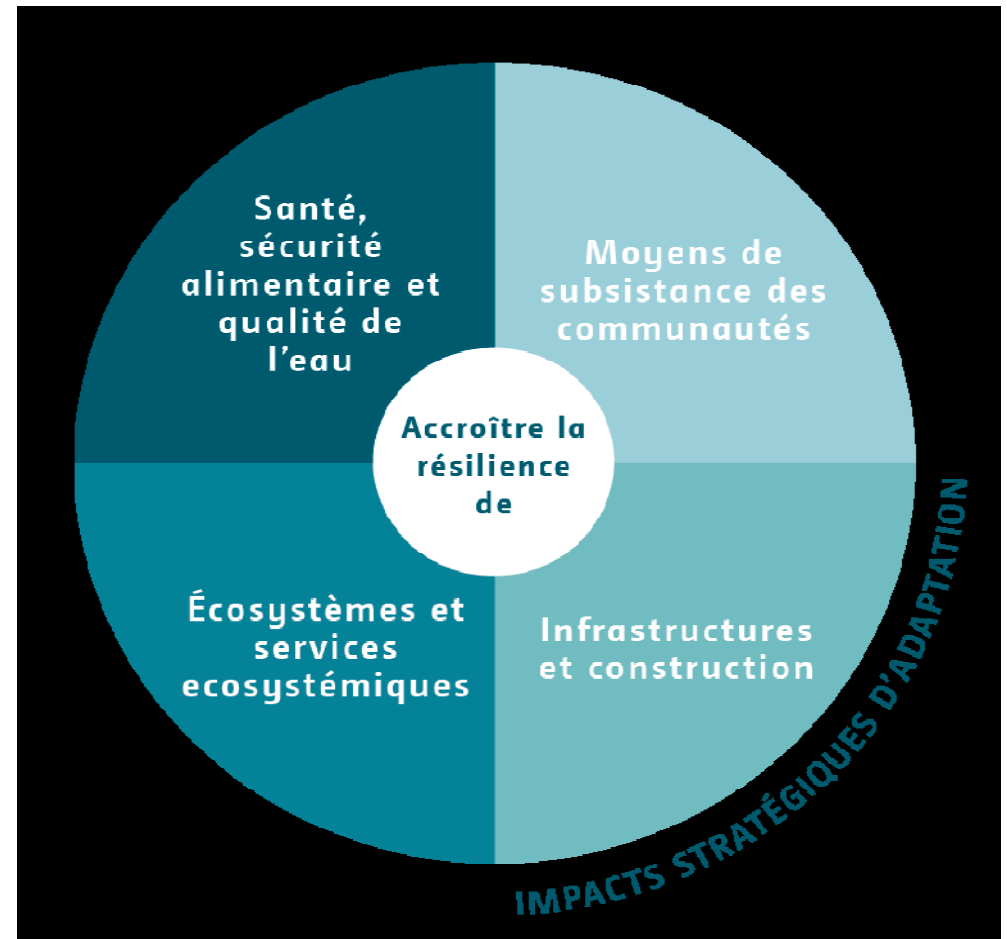
## 2. LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FVC



1. La production et l'accès à une énergie à faible émission ;
2. Les transports faibles en carbone ;
3. Les bâtiments, villes, industries et les appareils électroniques ;
4. La gestion durable des terres et des forêts (y compris la mise en œuvre de REDD+).

L'unité de mesure principale des mesures d'atténuation est la réduction des émissions de gaz à effet de serre comptabilisée en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.

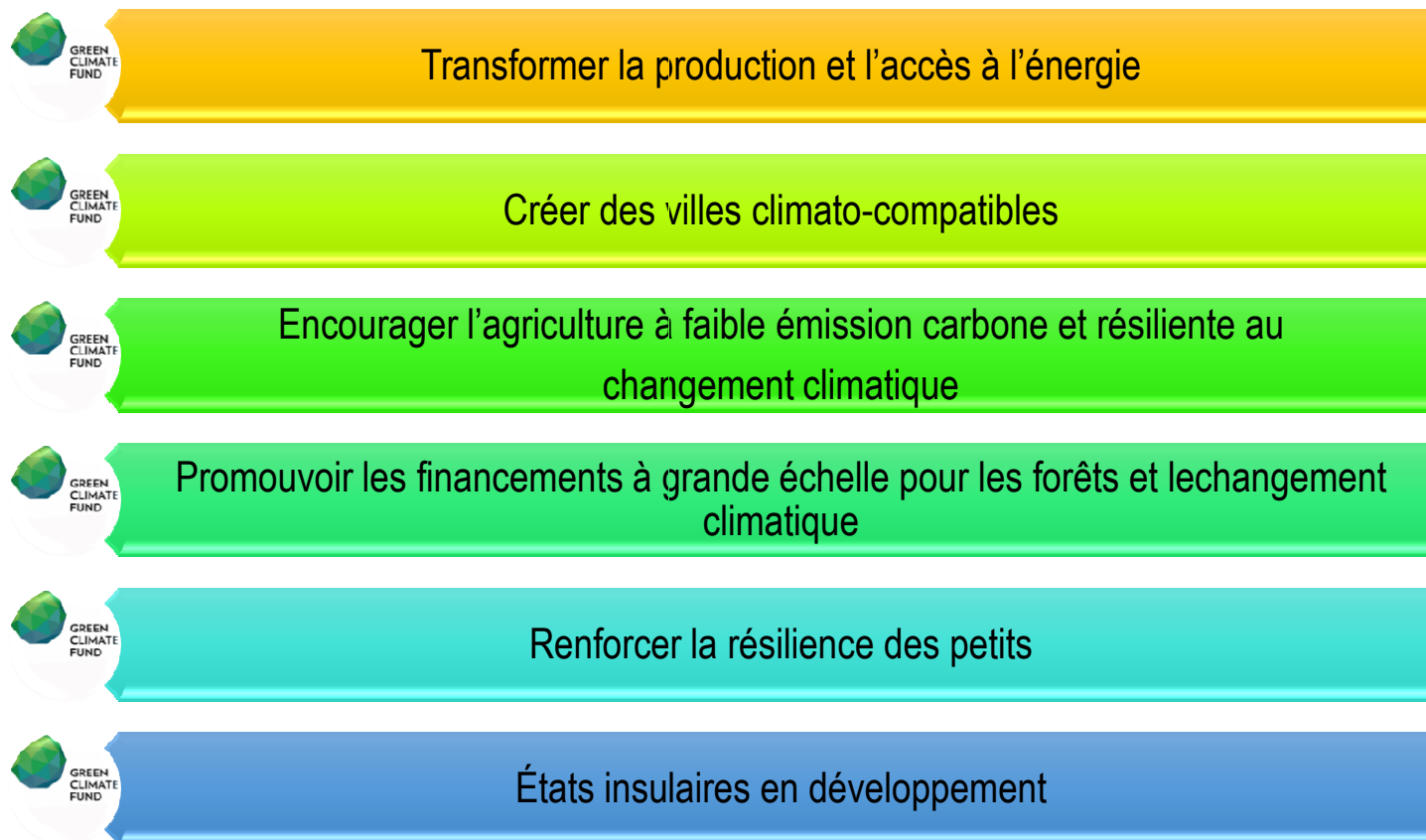
1. Les systèmes d'alimentation, d'eau et de santé ;
2. Les moyens de subsistance améliorés pour les personnes, communautés et régions vulnérables ;
3. Les infrastructures ;
4. Les écosystèmes.



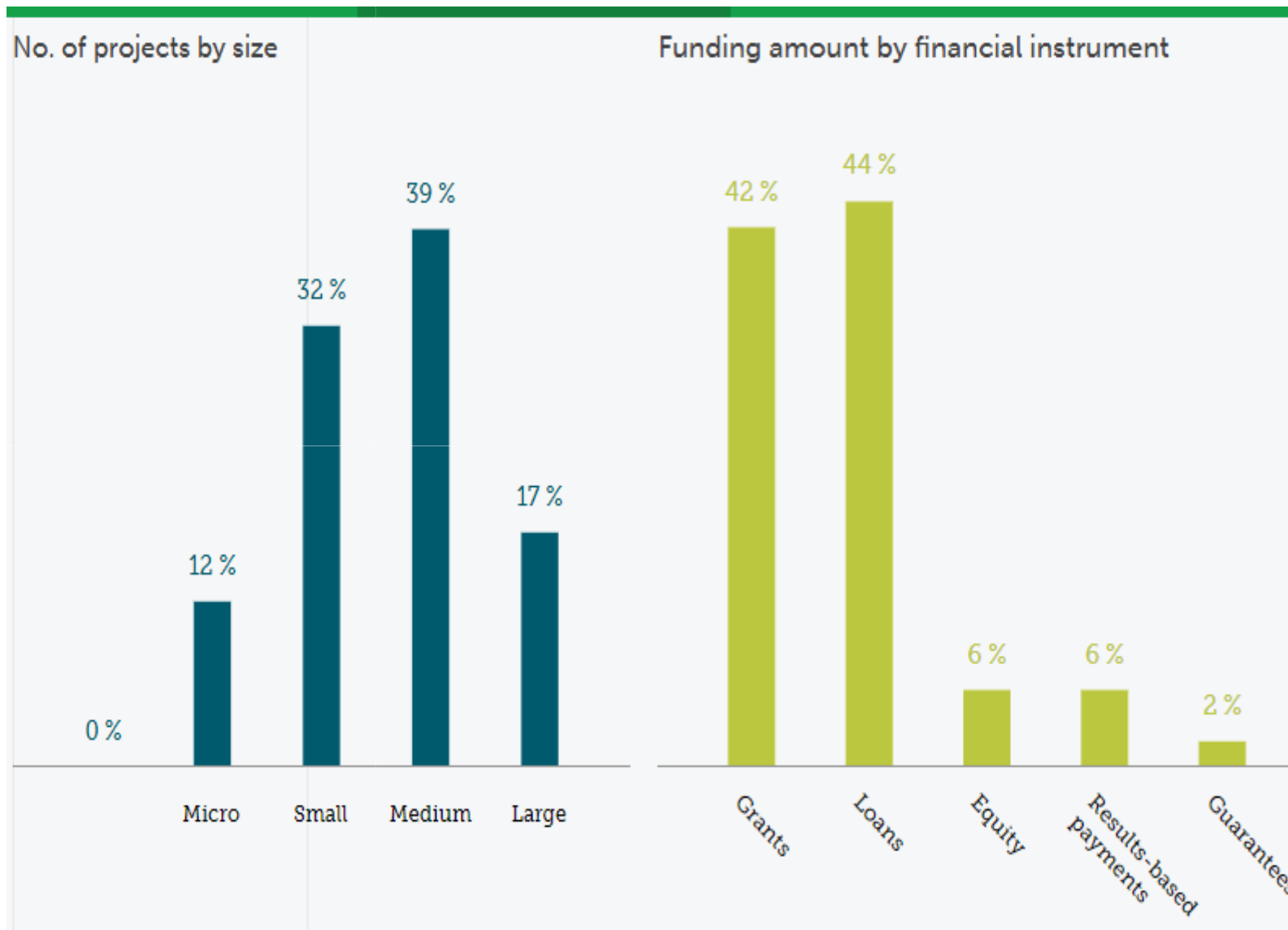
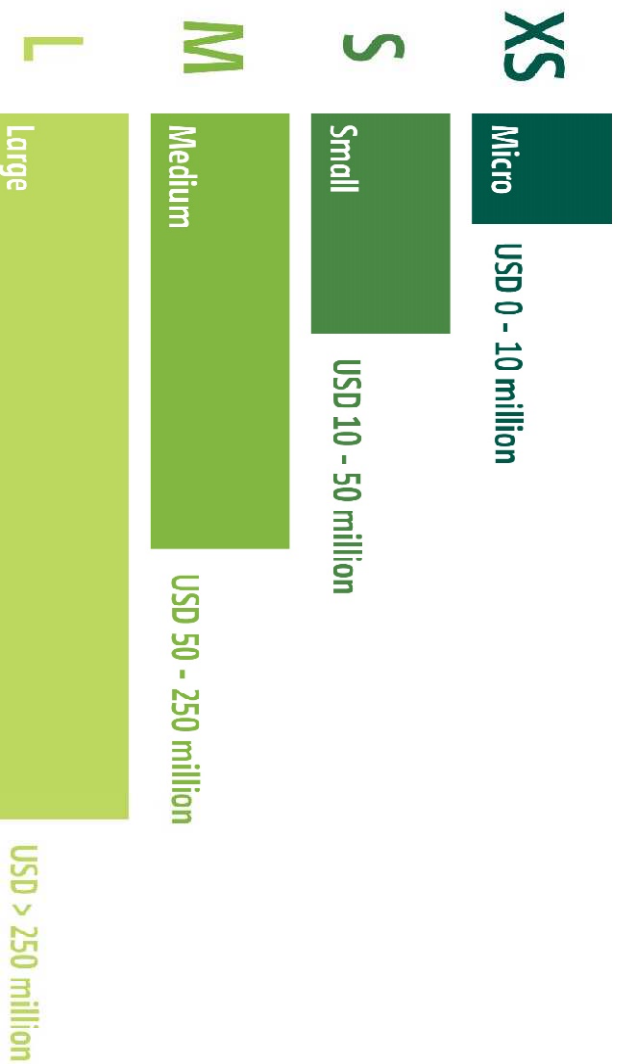
L'unité de mesure principale des mesures d'adaptation est le nombre total de bénéficiaires direct et indirect par rapport à la population totale du pays considéré.

### 3. PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT TRANSVERSALES

LE FVC A EN OUTRE IDENTIFIÉ CINQ PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT TRANSVERSALES À FORT IMPACT EN MATIÈRE D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION :



# 4.TAILLE DES PROJETS/PROGRAMMES DU FVC



Etat : 24/12/2021

## 5. LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUMIS AUX FINANCEMENTS DU FVC

### SIX CRITÈRES D'ÉVALUATION, APPELÉS CRITÈRES D'INVESTISSEMENT



## 6. PROCESSUS DE REQUÊTE DE FINANCEMENT DU FVC

L'obtention d'un financement du FVC est un processus clair.

La durée qui s'écoule entre la première étape et la décision du conseil dépend essentiellement de la qualité de la proposition : **Mieux une proposition est construite plus vite la procédure peut aboutir.**

L'approbation des financements a lieu lors des conseils, qui ont généralement lieu **2 fois par an.**



## 7. EXEMPLES DE PROJETS/ACTIVITES EN FONCTION DES RISQUES POTENTIELS

### PROJETS PRESENTANT DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX ELEVES CATEGORIE A

- Projets forêts à grande échelle
- Projets agricoles à grande échelle
- Projets affectants des écosystèmes très sensibles
- Projet ayant une forte composante de réinstallation
- Projets présentant des risques professionnels ou sanitaires graves

**Risque élevé** des impacts négatifs importants, irréversibles, divers, sans précédent ou affectant un domaine plus large que les sites ou les installations soumis à des travaux physiques

**PROJETS PRESENTANT DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX MODERES  
CATEGORIE B**

Adaptation des systèmes de cultures aux changements climatiques  
Activités de gestion des forêts  
Activités visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie  
Production d'électricité à petite et moyenne échelle  
Initiatives agricoles à petite échelle

**Le risque** Impacts environnementaux et sociaux minime, Impacts évités facilement et complètement par des mesures de routine

**PROJETS PRESENTANT DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX FAIBLES  
CATEGORIE C**

- Education et formation
- Diffusion publique (TV/radio, satellite)
- Santé et planning familial
- Reforestation
- Programmes de suivi
- Services de consultants

**Risque modéré** impacts potentiels moins négatifs, limités, spécifiques au site, probables et réversible, mesures d'atténuation facilement conçues et mises en œuvre

## LA THEORIE DU CHANGEMENT

Selon Rick Davies une théorie du changement (ToC) est une **vision explicitement documentée (et donc évaluable)** de la façon dont on pense que le changement doit se produire.»

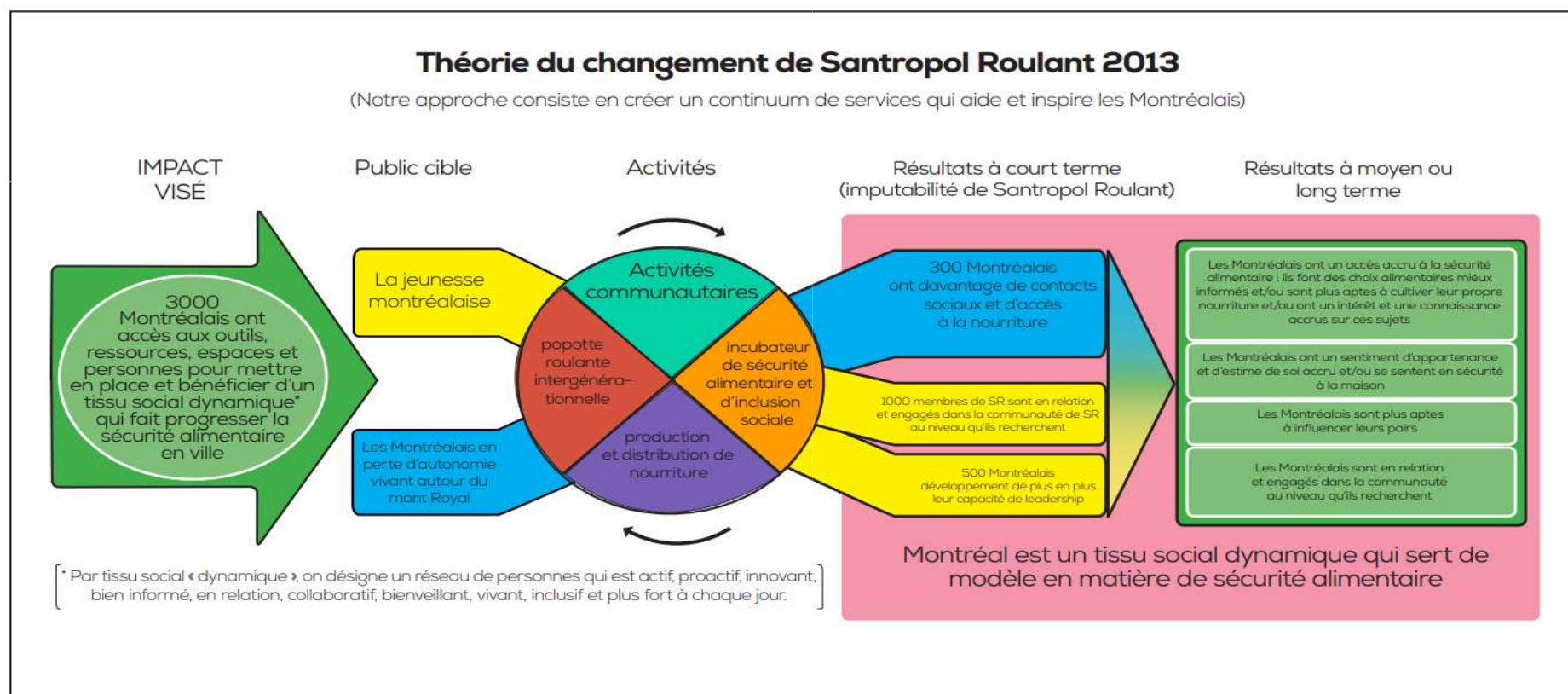
C'est un postulat, une projection qui illustre la feuille de route anticipée vers un changement espéré.

Elle doit permettre de comprendre la manière et les raisons qui doivent être à la base des changements attendus.

Il permet de formaliser notre raisonnement et modéliser notre intervention.

# MÉTHODE D'ÉLABORATION D'UNE THÉORIE DU CHANGEMENT

- La théorie du changement devrait être élaborée de manière consultative afin de tenir compte de la compréhension de toutes les parties prenantes ;
- Elle devrait être fondée sur des éléments de preuve solides, et éprouvée et révisée sur la base desdits éléments de preuve, à toutes les étapes ; et
- Elle devrait s'appuyer sur l'apprentissage et l'amélioration permanents, de la conception à la clôture des programmes.



Source : Santropol Roulant

**MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION !**



# TRAVAUX DE GROUPES

Dans le cadre de la demande du financement des projets par le Fonds vert pour le climat, vous êtes membres de l'Autorité Nationale Désignée et vous êtes chargés d'évaluer les projets suivant les critères d'éligibilité fixés par le FVC.

1. Donner un exemple d'un projet classé en catégorie B, dont la zone d'intervention se situe dans le Logone occidental: décrire votre projet, choisir un domaine d'adaptation/d'atténuation parmi les huit du FVC, intégrer les critères clés et proposer une théorie du changement de votre projet.

Former des groupes de 3 à 4 personnes pour faire ce travail dans un esprit d'équipe.